

Image not found or type unknown



## Benificiaire d'un compte assurance vie

Par **fafa83**, le **18/08/2010 à 14:27**

Bonjour,

Suite au décès de mon grand père j'ai appris que j'étais le bénéficiaire de l'une de ses assurances vie.

Ma question dois je reverse une partie aux héritiers dans la succession ou est ce que la somme me reviens totalement

Je vous remercie d'avance pour vos futurs reponses

Par **Marion2**, le **18/08/2010 à 14:32**

Bonjour,

Une assurance vie n'entre pas dans la succession.

Elle vous revient totalement.